

Vie du Pays Sud Grésivaudan ...

Un nouveau Contrat entre le territoire du Sud Grésivaudan et la Région : le Contrat de Développement Durable Rhône Alpes

Un nouveau contrat de développement entre le territoire du Sud Grésivaudan et la Région est en préparation, le Contrat de Développement durable Rhône Alpes. Le volet agricole du Contrat fera l'objet d'une démarche spécifique avec la mise en place d'un Projet Stratégique pour l'Agriculture et le Développement Rural du territoire Sud Grésivaudan (PSADER).

La Commission « agriculture - alimentation - environnement - paysage » est beaucoup mobilisée en cette période pour l'actualisation du diagnostic agricole du territoire et pour définir les priorités d'actions.

Le calendrier impose une restitution du diagnostic et du plan d'actions avant fin septembre. Le contenu des actions liées à l'agriculture pourra donc être communiqué à l'automne pour un lancement officiel de ce nouveau Contrat au cours du premier trimestre 2012.

> CTSG : 04 76 38 23 00

La démarche IGP St Marcellin

Le compte à rebours a commencé ! Cette fois c'est sur, l'I.G.P. c'est pour 2012 ! En effet, après avoir donné un avis favorable à l'IGP st-marcellin, le Comité National a transmis le dossier aux services de la Commission Européennes qui actuellement examinent la demande. Il est donc raisonnable de penser que le st-marcellin sera estampillé IGP en 2012. En attendant, la reconnaissance officielle de l'IGP, le CiSM doit organiser l'habilitation des opérateurs (producteurs laitiers, producteurs fermiers, entreprises) qui souhaitent intégrer la démarche. Aussi, pour aider les exploitants dans la compréhension des points du cahier des charges et la mise en conformité de l'IGP, un diagnostic est en cours de réalisation. A mi parcours, une première synthèse est effectuée. On peut dire que 45% des exploitations sont jugées conformes aux exigences du cahier des charges, 55% sont donc jugées non-conformes. Les non conformités s'expliquent en grande partie par des aires permanentes de fourrages non stabilisées et/ou des silos non bétonnés, et par un non respect du pourcentage de l'herbe dans la ration annuelle. En extrapolant, on peut dire que 111 /247 exploitations seraient jugées conformes, 22 millions de litres de lait seraient donc potentiellement disponibles (référence laitière) pour un besoin sur la zone de 36 millions de litres de lait !

> Comité pour le St Marcellin : 04 76 38 12 54

Vente d'un atelier de volaille de chair avec clientèle sur St-Marcellin, Valence et Romans (URGENT)

Comprend 3 poulaillers de 90 m² avec mangeoires et pipettes d'abreuvement et du matériel pour l'alimentation et le transport. Les bâtiments sont entièrement démontables et sont à emporter.

La production est de 10 000 volailles par an, la clientèle est composée de GMS et boucheries.

> Chambre d'Agriculture :

Audrey Pangolin - 04 76 06 56 65

"Le dispositif Répertoire Agricole et Rural bénéficie du soutien de l'Etat et du Fond Social Européen."

Comité de Territoire du Sud Grésivaudan - Maison de la Noix - Les Colombières - 38160 CHATTE
Tel : 04 76 38 23 00 - Fax : 04 76 38 18 82 - Courriel : laurent.fillon@isere.chambagri.fr

Directeur de publication: Raphaël GAILLARD - Rédacteurs : Bruno NEYROUD, Joël HUGUENOT / APAP, Jean-Philippe CORON / Isère Elevage, Audrey PANGOLIN, Laurent FILLION

Crédits photos : CA 38, Isère Elevage, SMPG

Réalisation - Impression : CommunictAction - Royans Impressions - 04 75 48 31 74 - Impression sur papier recyclé



Tech & Bio : 7 et 8 septembre 2011 au lycée agricole du Valentin / Valence
LE MEILLEUR DES DÉMONSTRATIONS EN EUROPE !

Les Chambres d'Agriculture organisent les 7 et 8 septembre 2011, le troisième Carrefour Européen des Techniques Agricoles Bio et Alternatives. Tech&Bio vise le partage entre professionnels, de pratiques agricoles bio et alternatives qui prennent mieux en compte notre environnement. Cette année 220 exposants européens viendront présenter des produits, des techniques, des innovations auprès de 12 000 professionnels : chercheurs, agriculteurs conventionnels ou bio, étudiants...



220 EXPOSANTS : De l'amont à l'aval : semences, intrants, protection des cultures, matériels... Des services : conversion, financement, certification, analyse, conseil, formation... Un espace « Autonomie d'énergies » dédié aux nouvelles formes d'énergies propres.

100 DÉMONSTRATIONS : De techniques de production dans tous les secteurs d'activités : élevage, grandes cultures, viticulture, arboriculture, légumes et plantes à parfum aromatiques et médicinales.

120 CONFÉRENCES : Avec des experts nationaux et internationaux reconnus, des témoignages, des thématiques centrées sur les techniques de production et de commercialisation.



> Un co voiturage sera mis en place par le Comité de territoire, merci de contacter le CTSG quelques jours avant afin d'organiser les déplacements.

> CTSG : 04 76 38 23 00

AGENDA ...

- Fête du Bleu du Vercors – Sassenage les 30 et 31 juillet à Méaudre
- Concours départemental de l'élevage les 20 et 21 août à St Marcellin
- Le Festival 'L'Avenir au naturel' les 3 et 4 septembre à l'Albenc
- Tech & Bio les 7 et 8 septembre à Valence
- La Semaine du Goût du 17 au 23 octobre
- Marché du Goût au Grand Séchoir le dimanche 23 octobre



Champs d'Expression

N° 20 - Juillet 2011

Lettre du Comité de Territoire du Sud-Grésivaudan

EDITO...

Depuis plusieurs années les structures d'exploitations ne cessent d'évoluer en se spécialisant parfois dans une seule production. Avec cette spécialisation, la logique paysanne qui s'appuie sur la complémentarité des productions (végétales et animales) est quelque peu ébranlée. Si les entreprises agricoles se sont spécialisées, c'est pour réduire leur coût de productions. Mais les échanges entre elles sont néanmoins possibles, ils bénéficient aux deux parties et permettent de retrouver le « bon sens paysan » quelque fois oublié.

Le monde de l'élevage souffre encore trop du décalage avec le reste de la société (faible rémunération du travail, disponibilité réduite pour la famille et les loisirs, ...). L'engagement dans ce métier est donc entier et mérite d'être davantage reconnu par le grand public.

La recherche de l'AOC puis de l'IGP pour le fromage du St Marcellin avance à grands pas. L'objectif de cette démarche est de promouvoir ce produit mais surtout de valoriser ceux qui sont à l'origine de sa production: les éleveurs laitiers!

Le concours départemental de l'élevage qui se déroulera les 20 et 21 août prochains à St Marcellin est une belle opportunité pour communiquer sur notre métier au delà de la « compétition » du Concours départemental. Cet événement permettra de montrer tous les aspects du monde agricole et d'afficher la diversité de l'agriculture du Sud Grésivaudan !

Bonne lecture et rendez-vous à St Marcellin les 20 et 21 août !



Bruno NEYROUD

Eleveur à Varacieux
Président du CiSM.

A LA UNE ...

« L'ÉLEVAGE SORT DE SA COQUILLE ! »

Le Comice agricole du Sud Grésivaudan accueille cet été le Concours départemental de l'élevage

La quatrième édition du concours départemental de l'Isère ouvrira ses portes à Saint-Marcellin les 20 et 21 août prochains sous la bannière « L'élevage sort de sa coquille ». Un slogan sous forme de trait d'union entre les deux filières phares du territoire: le St Marcellin et la Noix de Grenoble.

La plus grande ferme de l'Isère accueillera sur le même lieu bovins, ovins, caprins, équins ainsi que l'aviculture. Ce rassemblement qui a lieu tous les deux ans est l'occasion de mettre en avant l'élevage Isérois riche par sa diversité, par la qualité de ses animaux présentés. Ces deux jours permettront aux éleveurs, aux agriculteurs de côtoyer, d'échanger et de faire découvrir au public leurs savoir-faires d'un métier passionnant mais au combien exigeant.

Ce sera également un événement 'grand public' qui vise à rapprocher les citadins du monde agricole et de communiquer sur l'agriculture du Sud Grésivaudan. De nombreuses animations seront proposées: concours de bovins, jugement d'animaux, présentation des différentes races, marché du terroir, animations autour du cheval, animation autour du bois (démonstration de débardage avec des chevaux de traits par un professionnel, sculpture sur bois, démonstration de déchiquetage

de bois de chauffage, ...), démonstration de fabrication d'huile de noix et exposition d'une noix géante fabriquée par des producteurs, Quiz pour les enfants autour

de l'élevage, possibilité de boire du lait tiré à la fontaine à lait et de traire une vache gonflable, un spectacle de voltige à cheval par des cavaliers professionnels, Village indien avec tipis, danses indiennes, ... avec possibilités de se restaurer sur place.

Un bel événement en perspective dans le Sud Grésivaudan sous les couleurs de l'agriculture locale !

> Samedi 20 et dimanche 21 août
Plateau des Echavagnes à St Marcellin
CONTACT
Bernard AGERON
04 76 36 40 83 - 06 80 52 93 30



PLUS D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE POUR VOTRE ÉLEVAGE

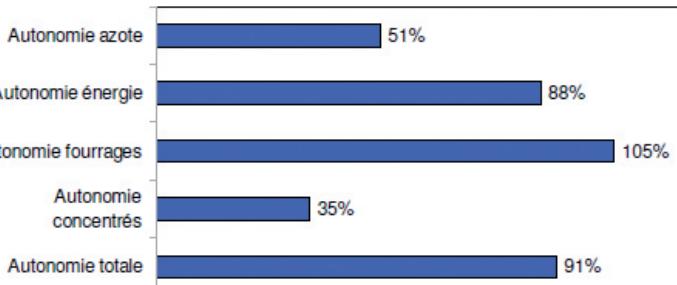
Vous êtes éleveur de bovins, caprins ou ovins en production laitière ou viande. Vous souhaitez :

- Être moins dépendant des variations de prix des intrants
- Optimiser les rations de votre troupeau
- Améliorer vos rotations et assements
- Réduire les charges d'alimentation
- Accéder au dispositif d'aides de la Région Rhône-Alpes pour renforcer votre autonomie alimentaire

Réalisez votre diagnostic d'autonomie alimentaire avec l'appui financier de la Région Rhône Alpes !

Un diagnostic d'exploitation complet

Des repères pour mesurer l'autonomie alimentaire



Une approche de la globalité de l'exploitation :

Troupeau, asselement, rotation, fourrages, céréales, pâture, capacité stockage, mécanisation, main d'œuvre

Des pistes concrètes d'amélioration



1. Produire des fourrages en quantité et qualité
2. Chasser le gaspillage
3. Avoir des rations efficaces
4. Utiliser ses céréales
5. Développer le pâturage
6. Cultiver légumineuses et protéagineux

Des aides à la carte

Suite aux conclusions du diagnostic individuel, des subventions peuvent être sollicitées. Les plafonds et les taux d'intervention sont spécifiques de chaque mesure d'aides. Possibilité de majoration pour des investissements en CUMA.

Aides à l'évolution de l'asselement

Objectifs: Améliorer les prairies, diversifier l'asselement, planter des cultures protéiques en soutenant les achats de semences.

Aide à la gestion optimisée des pâtures

Objectifs: Exploiter davantage l'herbe à la pâture en implantant des clôtures ou en aménageant des points d'eau.

Aide à la modernisation des bâtiments d'élevage

Objectifs: Favoriser le séchage en grange en aidant à l'achat des équipements (griffe, rail, caillebotis, ventilateurs) et développer l'utilisation d'aliments fermiers en soutenant les investissements de stockage et de transformation d'aliments à la ferme (achat cellulose, vis à grain, broyeuraplatisseur).

Aide à la traite mobile

Objectifs: Développer la pâture en soutenant les achats de salle de traite mobile neuve.



ZOOM : Un nouveau carburant pour les tracteurs : le GNR (Gazole Non Routier)

A partir du 1er novembre 2011, les agriculteurs devront commander ce nouveau GNR à leur fournisseur pour remplir leurs cuves de stockage de carburant tracteurs. Ce nouveau produit a été élaboré pour diminuer les rejets dans l'atmosphère (diminution du taux de soufre) et pour utiliser du carburant végétal produit par l'agriculture (huiles végétales). Il est imposé par une directive européenne.

L'obligation pour les pétroliers d'incorporer 7% de carburant végétal (ester méthylique – EMAG) rend le GNR plus délicat à stocker. En effet, dans le cas d'un stockage de longue durée, des bactéries pourraient se développer dans la partie carburant végétal et nuire à la filtrabilité du produit (avec pour conséquence le risque de colmatage des filtres du tracteur). Les huiles végétales ont aussi la particularité de décapser les parois et dépôts des cuves et de mettre cette matière en suspension dans le GNR.

De même, la résistance au froid de ce produit sera différente entre les livraisons été et les livraisons hiver. Du 31 avril au 31 octobre, les fournisseurs livreront un GNR « été » qui résistera, pour les produits de qualité supérieur à des températures de -15°C. Les livraisons d'hiver résisteront, toujours pour les produits de qualité supérieur à des températures de -21°C. Le mélange du « GNR été » et « hiver » ne pose pas de problème particulier, mais la résistance au froid sera proportionnel au volume du mélange de chacun.

Avec ce nouveau GNR, il est donc conseillé d'être vigilant sur

- la gestion des commandes en relation avec les consommations saisonnières (éviter un stockage prolongé et d'avoir beaucoup de « GNR été » en hiver),

- démarrer la première livraison de GNR avec une cuve propre.

La plupart des cuves de gazole existantes ne sont pas conformes à la réglementation actuelle (doubles parois ou bac de rétention). Il n'apparaît pas judicieux, à priori, de consacrer du temps et de l'argent pour le nettoyage de ces cuves non conformes et que c'est peut-être l'occasion d'en profiter pour mettre son stockage aux normes.

Le Comité de territoire propose d'accompagner les agriculteurs dans cette réflexion en recensant les besoins (équipement de cuves collectives par secteur, organisation de commandes groupées de cuves (collectives ou individuelles) conformes à la réglementation, ...

> Contact : CTSG ☎ 04 76 38 23 00



DOSSIER

ECHANGES PAILLE FUMIER : UNE OPÉRATION GAGNANT-GAGNANT

Les moissons des céréales à paille ont débuté. Au vu de la pénurie de fourrages grossiers, toutes les pailles sont à valoriser pour les animaux (alimentation et paillage). L'échange de fumier contre paille entre un éleveur et un céréalier peut être une alternative intéressante pour les deux parties. Quelques éléments de méthode pour déterminer un « prix plancher » de la paille.

En considérant que la paille est en andains et le fumier en tas chez l'éleveur, 2 paramètres principaux sont à prendre en compte pour calculer la valeur agronomique d'une paille et d'un fumier :

Leur composition en éléments fertilisants principaux et minéraux

Le prix moyen des engrais simples et minéraux en morte saison (ammonitrat pour N, super45 pour P2O5 et chlorure de potassium pour K2O)



Equivalence paille-fumier en éléments fertilisants

	Paille céréales					fumier bovin				
	N	P2O5	K2O	MgO	CaO	N	P2O5	K2O	MgO	CaO
Unités fertilisantes* (kg/tonne)	7	2,3	16	1	4,5	5,5	2,6	7,2	1,5	5
Prix des unités (en €) (juin 2011)	1,1	0,8	0,8	0,2	0,1	1,1	0,8	0,8	0,2	0,1
prix des éléments fertilisants (euros/tonne)	7,7	1,84	12,8	0,2	0,45	6,05	2,08	5,76	0,3	0,5
prix de la fertilisation (euros/tonne)	23,0					14,7				

* source : Arvalis pour les valeurs de paille, Corpen pour les valeurs du fumier

Dans ce calcul n'est pas pris en considération le pourcentage d'azote réellement disponible amené par la paille et le fumier.

En ce qui concerne les éléments fertilisants, l'équivalence paille-fumier est de 1,6 tonnes de fumier redonné par tonne de paille ramassée (23/14,7).

La teneur en éléments minéraux et fertilisants peut varier fortement en fonction du type d'animaux et du niveau de paillage. Nous vous conseillons de faire une analyse de vos fumiers.

Le fumier et la paille produisent aussi de la matière organique

Le fumier a un meilleur coefficient isohumique (rendement en matière organique) que la paille mais une très forte teneur en eau (80%). Ainsi une tonne de paille brute fournit 120 à 150 kg d'humus contre 80 à 100 pour le fumier. En ce qui concerne la matière organique, l'équivalence paille-fumier est de 1,5 tonne de fumier redonné par tonne de paille ramassée.

En partant de l'hypothèse que, pour un agriculteur, l'apport d'éléments fertilisants est aussi important agronomiquement que l'apport de matière organique, on peut estimer que l'équivalence globale paille-fumier est de 1,55 tonnes de fumier redonné par tonne de paille ramassée (1,6+1,5)/2

Prendre aussi en considération le travail et la mécanisation.

L'échange paille-fumier peut se présenter sous différentes formes : paille en andains ou pressée, fumier en dépôt ou écarté .. Il faudra en tenir compte dans le calcul des équivalences.

Voici quelques repères de coût de mécanisation, issus du barème Entraid'EST (coût matériel + traction + main d'œuvre SANS le transport)

- épandage du fumier (avec chargeur) : 2,5 euros / tonne
- pressage balle ronde + ficelle : 14 euros / tonne



Selon le travail réalisé par l'éleveur et/ou le céréalier, les règles d'équivalence sont modulées.

Quantité de fumier (en tonnes) nécessaire pour une tonne de paille échangée

Exemples d'échanges	Quantité de paille	Quantité de fumier bovin
Paille en andains contre du fumier en dépôt		1,5
Paille pressée par le céréalier contre du fumier épandu par l'éleveur	1	2,1
Paille en andains contre du fumier épandu par l'éleveur		1,3
Paille pressée par le céréalier contre du fumier en dépôt		2,5

Dans le même registre les échanges éleveurs-céréaliers peuvent aussi concerner les fourrages (exemple : semis de dérobés après moisson contre fumier), n'hésitez pas, osez les échanges !

> Jean-Philippe Goron et Michael Bonnault, Isère Elevage pour la cellule sécheresse inter-OPA.

☎ 04 76 20 68 95 - 06 71 00 37 19